



AVIS PUBLIC 2025-020

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **11 août 2025 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera à propos de la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2025-0008 visant le lot 3 171 727 au coin des rues Beausite et Filion, Val-des-Sources.

Nature et effets :

- Autoriser une marge de recul arrière de 6,00 m au lieu de 8,00 m comme stipulé à la grille des spécifications de la zone 95-R issue du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 11 août 2025**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 3^e jour de juillet 2025.

Georges-André Gagné, greffier